



# PRIX GÉMEUX DES ARTISAN.E.S

## Règlements

TRENTE-HUITIÈME ÉDITION

# RÈGLEMENTS 2023

## Objectifs

Avec le prix Gémeaux des artisan.e.s, l'Académie veut souligner au public et à l'industrie le travail, l'accomplissement et l'apport remarquable d'un.e artisan.e.

## Description

Le prix honorera une personne œuvrant derrière la caméra pour l'ensemble de sa carrière exceptionnelle, sa pérennité et son implication dans l'industrie canadienne francophone télévisuelle ou numérique.

## Inscription

Les mises en candidature seront acceptées du mercredi 11 janvier au mercredi 8 février 2023.

Pour proposer une candidature, vous devez remplir le formulaire qui est disponible [ici](#)

Pour accéder au site Internet des prix Gémeaux, cliquez [ici](#)

**Aucun frais d'inscription ne sont exigés.**

Pour toute question, contactez Marie-Hélène Marchand, responsable des prix Gémeaux, à [mhmarchand@academie.ca](mailto:mhmarchand@academie.ca)

# RÈGLEMENTS 2023

## Critères d'admissibilité

Pour être admissible, l'artisan.e doit œuvrer dans l'industrie canadienne francophone télévisuelle ou numérique.

Exemples de secteurs et/ou de branches de métiers de l'artisan.e: Réalisation, scénarisation et/ou scripte-édition, direction photographique/éclairage, recherche, postproduction, son, musique, décors, costumes, maquillage, coiffure, habillage graphique et effets spéciaux, direction de production, coordination de production, régie, etc

## Processus de sélection

- Le comité du prix Gémeaux des artisan.e.s évaluera toutes les candidatures reçues.
- Il sélectionnera un.e récipiendaire en fonction des critères d'évaluation ci-dessous.
- La sélection sera approuvée par le conseil d'administration de l'Académie et sera finale et sans appel.
- L'Académie dévoilera le.la récipiendaire lors du dévoilement des finalistes des prix Gémeaux.
- Le.la lauréat.e sera annoncé.e dans le cadre des remises des prix Gémeaux en septembre 2023.

## Critères d'évaluation

- 40 pt : Sa carrière
- 40 pt : Son apport et son engagement au sein de l'industrie
- 20 pt : La reconnaissance de ses pairs